



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

Ce document a été numérisé par le CRDP de Rennes

**pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement
professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

CORRIGÉ

Secourisme :

1-1 Protéger	/ 0.5	
Examiner	/ 0.5	
Alerter	/ 0.5	
Secourir	/ 0.5	/ 2
1-2 1 – Protéger – 2 – Examiner – 3 – Secourir – 4 - Alerter -	/ 0.25	
	/ 0,25	
	/ 0,25	
	/ 0,25	/ 1
1-3 Le 15, le 18 ou le 112		/ 0,5
1-4 se présenter		
indiquer :		
le lieu exact de l'accident	/ 0.5	
les circonstances de l'accident	/ 0.5	
le nombre de victimes	/ 0.5	
l'état de la victime	/ 0.5	
les gestes effectués		/ 2
1-5 Couvrir	/ 0.5	
Surveiller	/ 0.5	
Réconforter et faire parler la victime	/ 0.5	/ 1.5

	Session	2009		Facultatif : code
Examen et spécialité				
Brevet Professionnel Menuisier / Brevet Professionnel Charpentier				
Intitulé de l'épreuve				
UF2 Hygiène, prévention, secourisme				
Type	Facultatif : date et heure	Durée	Coefficient	N° de page / total
CORRIGÉ		1H00		1/3

Biologie :

2-1		
- 1 le pavillon	/ 0.25	
- 2 le conduit auditif	/ 0.25	
- 3 le tympan	/ 0.25	
- 5 la chaîne des osselets	/ 0.25	
- 4 la trompe d'eustache	/ 0.25	
- 6 la fenêtre ovale	/ 0.25	
- 7 le vestibule	/ 0.25	
- 8 la cochlée (ou limaçon)	/ 0.25	
- 9 le nerf auditif	/ 0.25	
- 10 l'oreille externe	/ 0.25	
- 11 l'oreille moyenne	/ 0.25	
- 12 l'oreille interne	/ 0.25	
		/ 3
2-2 L'oreille externe capte les sons	/ 0.5	
L'oreille moyenne transmet les vibrations	/ 0.5	
L'oreille interne transforme les vibrations en influx nerveux		/ 1.5
2-3 Surdit� de transmission	/ 0.5	
Surdit� de perception	/ 0.5	/ 1
2-4 80dB(A)	/ 0.5	/ 0.5

Prévention :

3-1	1 encoffrement de la machine		
	2 Isolation acoustique des murs	/ 0,5	
	3 Equipement de protection individuelle	/ 0,5	
	4 Isolement de l'opérateur	/ 0,5	
	5 Ecran	/ 0,5	
	6 Modification de la machine	/ 0,5	
			/ 3
3.2 -			
	3-2-1 le document unique	/ 0,5	
	3-2-2 l'inspecteur du travail	/ 0,25	
	3-2-3 une amende	/ 0,25	/ 1
3-3 1	Visite médicale d'embauche	/ 0,5	
	Visite périodique	/ 0,5	
	Visite médicale de reprise	/ 0,5	
	Visite liée aux risques spécifiques		/ 1,5
3-3 2	S'assurer de l'aptitude du salarié au poste de travail		/ 0,5
3.3.3	Analyser des postes de travail en vue de proposer des améliorations	/ 0,5	
	Informers les salariés sur les risques professionnels	/ 0,5	
	Proposer des formations		
	Donner son avis lors des réunions CHSCT		/ 1